

## PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : **lundi 10 octobre 2011**

Année scolaire : **2011/2012**

Numéro de séance : **1**

Date de transmission de la convocation aux membres : **mardi 27 septembre 2011**

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : **oui**

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. LACHAISE Francis**

Secrétaire de séance : **Mme JOSSE Laurence**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **17**

### Ordre du jour

#### **I – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 27 juin 2011**

#### **II – Vie financière et matérielle**

- DBM pour info (EPCP)
- Correction fonds de réserves
- Sortie à Oradour-sur-Glane pour les classes de 3<sup>ème</sup>
- Sortie au Salon de la Littérature à Cognac pour les élèves du dispositif pédalo et les classes de 3<sup>ème</sup>
- Concert de musique russe « Le carnaval des animaux » pour les classes de 4<sup>ème</sup>
- Collège au cinéma
- Séjour ski / natation pour les classes de 4<sup>ème</sup> en janvier 2012
- DBM pour vote
- Tarif des objets confectionnés
- Concessions de logement

#### **III – Vie pédagogique**

- Modification du règlement intérieur concernant les sanctions
- Indemnité pour référents TICE
- Collège au cinéma
- Cross du collège

#### **IV – Questions diverses**

(à donner au chef d'établissement avant le vendredi 7 octobre 2011 à 13h00 par mail [francis.lachaise@ac-poitiers.fr](mailto:francis.lachaise@ac-poitiers.fr) )

- Dictée téléthon

**PRESENCE au CONSEIL**

**Séance du lundi 10 octobre 2011**

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	LACHAISE Francis	X						
	Gestionnaire	METAIS Katia	X						
	C.P.E.	JOSSE Laurence	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LUCAS François	X						
	Groupement de communes	Mme GAUTHEROT	X						
	Commune siège	SALLEE Jean-Philippe			X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		LISOIE Jacques			X				
		ROY Michel	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	COUSSEAU Stéphanie	X						
		LALANNE Cécile	X						
		MESTRE Marie	X						
		BERTHONNAUD Jean-Christophe	X						
		GUILLEMET Yohann	X						
		BISSIRIEIX Jean-Christophe	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BERNARD Karine			X				
		DUMONTET Françoise	X						
PARENTS D'ELEVES ET ELEVES	Parents d'élèves	CHAIGNE Eric	X						
		BARRAUD Michel	X						
		ARNAULT Corinne			X				
		DAGNAUD Béatrice			X	CHAIGNE Christine	X		
		BOURLIER Florence			X				
		JUSTE Maryline	X						
	Elèves	PELLEGRIN Antonin			X				

[☐] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

## Préambule

Avant d'étudier l'ordre du jour, Monsieur le Principal propose de rajouter les points suivants :

- régularisation de l'EPCP,
- répartition de l'IFIC,
- collège au cinéma,
- cross du collège,
- dictée du téléthon.

## **I – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 27 juin 2011**

Mlle METAIS Katia, gestionnaire, apporte une rectification aux données du procès-verbal en date du 27 juin 2011 concernant les fonds de réserve. Elle refait donc le récapitulatif de toutes les opérations qui ont été faites :

### ⇒ Service Général

Le montant des réserves disponibles était de 38 460,38 € (C.F. 2010)

- prélèvement de 2 500,18 € pour les voyages
- prélèvement de 250,00 € lors de la DBM n°1 du Conseil d'Administration du 14 mars 2011
- prélèvement de 8 300,0 € lors de la DBM n°2 du Conseil d'Administration du 28 mars 2011
- prélèvement de 300,00 € lors de la DBM n°8 du Conseil d'Administration du 27 juin 2011

**Total des fonds de réserves du Service Général = 27 110,20 €**

### ⇒ Service Restauration

Le montant des réserves disponibles était de 18 229,86 € (C.F. 2010)

- prélèvement de 2 500,00 € lors de la DBM n°2 du Conseil d'Administration du 28 mars 2011
- prélèvement de 3 000,00 € lors de la DBM n°8 du Conseil d'Administration du 27 juin 2011

**Total des fonds de réserves du Service Restauration = 12 729,86 €**

Le procès verbal du Conseil d'Administration en date du 27 juin 2011 ainsi rectifié est soumis au vote

Présents : 16                  Pour : 16                          Contre : 0                          Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

## **II – Vie pédagogique et éducative**

### 1) Modification du règlement intérieur concernant les sanctions

Monsieur le Principal expose aux membres du Conseil d'Administration la réforme du régime disciplinaire des élèves dans les établissements d'enseignement du second degré (*code de l'éducation – version en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2011 ; point d'information DGESCO*). Les deux objectifs de cette réforme sont : réaffirmer le respect des règles et limiter les exclusions temporaires ou définitives, pour éviter le risque de déscolarisation. L'accent est mis sur la responsabilisation des élèves (travaux d'intérêt généraux). Une commission spéciale se réunira afin de préparer la modification du règlement intérieur et présentera ses conclusions au Conseil d'Administration.

### 2) Indemnité pour référents TICE

Concernant l'indemnité pour fonctions d'intérêts collectifs (IFIC) mentionnée au décret n°2010-1065 du 8 septembre 2010, la somme de 1 800,00 € dévolue au collège pour la mission de référent pour les usages pédagogiques numériques a été répartie, après discussion des membres du Comité de Pilotage Informatique en date du 7 octobre 2011, entre M. BERTHONNAUD Jean-Christophe (75%) et Mme LALANNE Cécile (25%).

Présents : 17                  Pour : 14                          Contre : 0                          Abstention : 3

### 3) Collège au cinéma

Suite à un appel téléphonique de l'exploitante du cinéma de Blanzac, Mme Deseuvre, Monsieur le Principal évoque la décision de celle-ci de ne plus projeter les films du dispositif « collège au cinéma » au cinéma de Blanzac.

L'établissement est inscrit dans ce dispositif pour 150 élèves répartis sur 3 niveaux (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) pour l'année scolaire 2011/2012. Depuis plusieurs années, les élèves inscrits se rendent au cinéma de Blanzac en 10mn à pieds, ce qui permet de limiter les suppressions de cours à une valeur minimale. Cela a un aspect pratique très satisfaisant.

Or, Mme Deseuvre, nous avertit que nos élèves devront désormais se rendre au cinéma de Montmoreau. Monsieur le Principal explique tous les inconvénients provoqués par cette décision (après concertation avec Madame la Gestionnaire) :

- d'une part, nous mettre ainsi devant le fait accompli sans concertation préalable nous contraint à commander 4 trajets en bus aller-retour sur Montmoreau,
- d'autre part, cela nous oblige à supprimer davantage d'heures d'enseignement, étant donné le temps de trajet des élèves,
- de plus, même si le Conseil Général rembourse les déplacements, nous trouvons que nous n'avons pas vocation à générer des dépenses supplémentaires dans une période difficile comme la nôtre, alors que les infrastructures existent à proximité,
- et enfin, il est plus facile, dans une période où nous pensons tous au développement durable, de déplacer une personne (le projectionniste) plutôt que 150 élèves ; c'est aller à contre-courant des préconisations actuelles.

Aussi en accord avec l'équipe éducative, nous exigeons que les projections aient lieu au cinéma de Blanzac. Dans le cas contraire, nous serions contraints de nous désengager du dispositif « collège au cinéma », ceci au détriment des élèves.

#### 4) Cross du collège

Pour l'année scolaire 2011/2012, le cross du collège sera organisé le mercredi 16 novembre 2011 de 10h30 à 12h30.

## II – Vie budgétaire et financière (exclusivement budget, DBM, compte financier)

### 1) DBM pour info

Mme METAIS Katia, gestionnaire, présente la DBM pour information n°10 qui correspond à des régularisations comptables concernant la subvention d'Etat des bourses, la rallonge des manuels scolaires et la mise à jour des comptes sur les séjours en Angleterre, en Espagne et en Allemagne.

### 2) Sortie à Oradour-sur-Glane pour les classes de 3<sup>ème</sup>

Comme tous les ans, une sortie à Oradour-sur-Glane et à la maison de la résistance à Chasseneuil-sur-bonnieure est prévue avec les élèves de 3<sup>ème</sup>. Celle-ci se réalisera le lundi 12 décembre 2011.

Le Foyer Socio-Educatif versera la somme de 2,50 € par élève ; le reste de la dépense soit le transport (370,00 €) sera financée par la subvention du Conseil Général « sorties / voyages ».

Présents : 16                  Pour : 16                          Contre : 0                          Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

### 3) Sortie au Salon de la Littérature à Cognac pour les élèves du dispositif pédalo et les élèves de 3<sup>ème</sup> hispanisants

M. LACHAISE Francis, principal, présente le projet aux membres du Conseil d'Administration.

La dépense (le transport soit 239,00 €) est entièrement prise en charge par la subvention du Conseil Général « sorties / voyages ».

Présents : 17                  Pour : 17                          Contre : 0                          Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

### 4) Concert de musique russe « Le carnaval des animaux » pour les classes de 6<sup>ème</sup>

Monsieur le Principal expose le projet au Conseil d'Administration. Ce concert aura lieu le jeudi 3 novembre 2011 de 14h30 à 15h30 à la salle des Vieux Chais. Le coût de cette manifestation (228,00 €, soit 3,00 € par élève) sera financée par la subvention du Conseil Général « sorties / voyages ».

Présents : 17                  Pour : 17                          Contre : 0                          Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

### 5) Collège au cinéma

Tous les ans dans le cadre de « collège au cinéma », les élèves vont au cinéma suivant le programme de cette manifestation.

La somme par élève se monte à 2,50 €. Une partie soit 1,00 € est prise en charge par le Conseil Général et l'autre partie soit 1,50 € est prise en charge par le Foyer Socio-Educatif (sous réserve de participation du collège au dispositif).

Présents : 17                  Pour : 17                          Contre : 0                          Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

6) Séjour ski / natation pour les classes de 4<sup>ème</sup> en janvier 2012

Monsieur le Principal informe les membres du Conseil d'Administration que faute d'avoir tous les éléments nécessaires, cette question sera étudiée lors du prochain Conseil d'Administration.

7) DBM pour vote : EPCP 2011 → modifications de lignes budgétaires

↳ Procédure adaptée

- F103 : Pains et pâtisseries fraîche =	+ 2 000,00 €
- F108 : Poissons et crustacés frais =	+ 1 000,00 €
- F1202 : Fournitures pédagogiques =	+ 4 000,00 €
- F402 : Petit matériel de bureau =	+ 2 000,00 €
- S61 : Services culturels récréatifs =	+ 4 000,00 €

↳ Groupement de commandes

- F1003 : Autres mobiliers de l'établissement =	+ 6 051,76 €
---	--------------

Présents : 17                  Pour : 17                  Contre : 0                  Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

8) Tarif des objets confectionnés

Monsieur le Principal présente au Conseil d'Administration la liste des objets qui vont être conçus en technologie au cours de l'année scolaire 2011-2012 ainsi que leur tarif :

- 6<sup>ème</sup> : un QUAD d'un montant de 3,50 €
- 3<sup>ème</sup> : un ROBOT d'un montant de 3,50 €

Présents : 17                  Pour : 17                  Contre : 0                  Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

9) Concession de logements

Monsieur le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser la concession des 2 logements de fonction :

- une pour le Principal
- une pour la Gestionnaire

Présents : 17                  Pour : 17                  Contre : 0                  Abstention : 0

⇒ **Vote adopté à l'unanimité**

### III - Questions diverses

Comme les deux années précédentes, le collège de Blanzac s'associe aux manifestations du Téléthon en organisant « La dictée du cœur » qui aura lieu dans l'établissement le vendredi 25 novembre 2011 à 20h30.

Monsieur LACHAISE Francis, principal, remercie les représentants des parents d'élèves qui ont terminé leur mandat pour la qualité de leur investissement dans la vie de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Principal,

La secrétaire de séance,

F. LACHAISE

L. JOSSE